

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 13 juin 2024, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, tel que préparé par M. Daniel Tétréault, CPA auditeur.

Le présent rapport sera distribué dans tous les foyers par média poste et il sera sur le site Internet de la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers 2023 incluant la forêt totalisent 2 574 796 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux incluant la forêt s'élèvent à 1 964 358 \$

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales, les états financiers présentent un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de 119 130 \$.

Compte tenu du surplus de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2022 de 57 366\$, le surplus de fonctionnements non affecté au 31 décembre 2023 est de 176 496\$ et un excédent de fonctionnements affecté de 3 000\$.

Au 31 décembre 2023, l'endettement total net à long terme atteignait 1 512 911 \$ excluant la quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes (MRC) se chiffrant à 38 953 \$ pour la plateforme de compostage.

RÉSUMÉ DU RAPPORT FINANCIER 2023

Revenus de fonctionnement	1 198 992 \$
Charges (dépenses)	1 078 362 \$
Activité d'investissement	214 536 \$
Excédent de fonctionnements de l'exercice financier	119 130 \$

Selon les états financiers déposés et vérifiés, le rapport financier 2023 démontre que la Municipalité est en bonne situation financière grâce au suivi serré du budget et de l'efficacité des différentes décisions menant à une saine gestion des actifs municipaux.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers de la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire ont été vérifiés par la firme Daniel Tétréault CPA inc. L'auditeur bien qu'émettant une opinion avec réserve compte tenu que la Municipalité n'a pas appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280, conclut que les états financiers produits donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de la dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

LE TRAITEMENT DES ÉLUS

La loi prévoit que le rapport des faits saillants doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation des dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité.

Par souci de transparence, voici la rémunération annuelle des membres du conseil pour l'année 2023.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX 2022

	Maire	Conseillers
Rémunération annuelle de base	10 094 \$	1 902 \$
Allocation de dépenses	5 047 \$	951 \$

DIFFÉRENTS PROJETS RÉALISÉS EN 2023

Le projet « Parcours payable Davy-Harricana » a reçu un investissement significatif en 2023, s'élevant à 92 334\$. Ce parcours est conçu pour les amateurs de canot, kayak et planche à pagaie, offrant un itinéraire accessible et sécurisé.

Quatre points d'accès au parcours d'une longueur totale de 21 km sont aménagés. Différents points de départ et d'arrivée sont aménagés, tout au long du parcours de 21 km, permettant aux utilisateurs d'adapter le trajet selon les aptitudes, le temps et l'expérience des utilisateurs.

La Municipalité a aménagé des aires repos à chacun des points d'accès. Au quai du chemin Lacasse, les pagayeurs profiteront des installations pour camping incluant foyers, BBQ, installations sanitaires et plateforme pour tente.

Un quatrième point d'accès sera aménagé en 2024 au site de l'ancien Pont-Davy, concluant ainsi la phase 1 du « Parcours payable Davy-Harricana ».

En 2020, le Pont-Davy a été incendié, et en 2023, la municipalité a entrepris le projet d'enlèvement des débris, un investissement de plus de 110 000\$. La firme Bio-Rives a conduit une étude écologique et géré les demandes de permis pour satisfaire les exigences ministérielles, garantissant ainsi le respect de l'environnement.

Le plan de travail a été conçu de manière à réduire au maximum l'impact environnemental et de préparer le site pour de futurs aménagements.

Ces projets ont été financés par diverses subventions et les surplus générés par les travaux forestiers effectués sur le territoire de la municipalité.

L'année 2024 est marquée par des festivités débutées le 9 mars avec une fête d'hiver. Le comité organisateur s'active depuis plusieurs mois pour offrir une année de célébrations mémorables.

L'ensemble du conseil municipal tient à souligner le travail crucial des bénévoles, dans la réalisation de ces activités.

Cordialement,

Christian Legault
Maire de St-Dominique-du-Rosaire